



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 28/04/2026  
Reçu en préfecture le 29/04/2026  
Publié le 30/04/2026  
ID : 057-245700695-20260423-D2026\_55\_SI-AR

## DECISION 2026-55

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Considérant que le chariot élévateur dont dispose le Centre Technique Environnemental à Hettange-Grande est devenu obsolète,

Considérant la nécessité pour la Communauté de Communes de Cattenom et Environs de se doter d'un nouveau matériel pour assurer ses opérations de manutention,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

### DECIDE

#### Article 1 :

Le marché de fourniture d'un chariot élévateur d'occasion est conclu avec l'entreprise LS Manutention, Agence, 312 rue Pierre et Marie Curie - 54710 Ludres, pour un montant de 19 900 € H.T. soit 23 880 € T.T.C..

La proposition complémentaire de reprise du chariot élévateur de marque DAEWOO dont la CCCE est propriétaire est acceptée pour un montant de 2 000 € auprès de l'entreprise LS Manutention.

#### Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 23 avril 2026

Le Président

Roland BALCERZAK

